



JANVIER 2010

COMMUNE DE BIOT – 8 791 HABITANTS

EMISSIONS

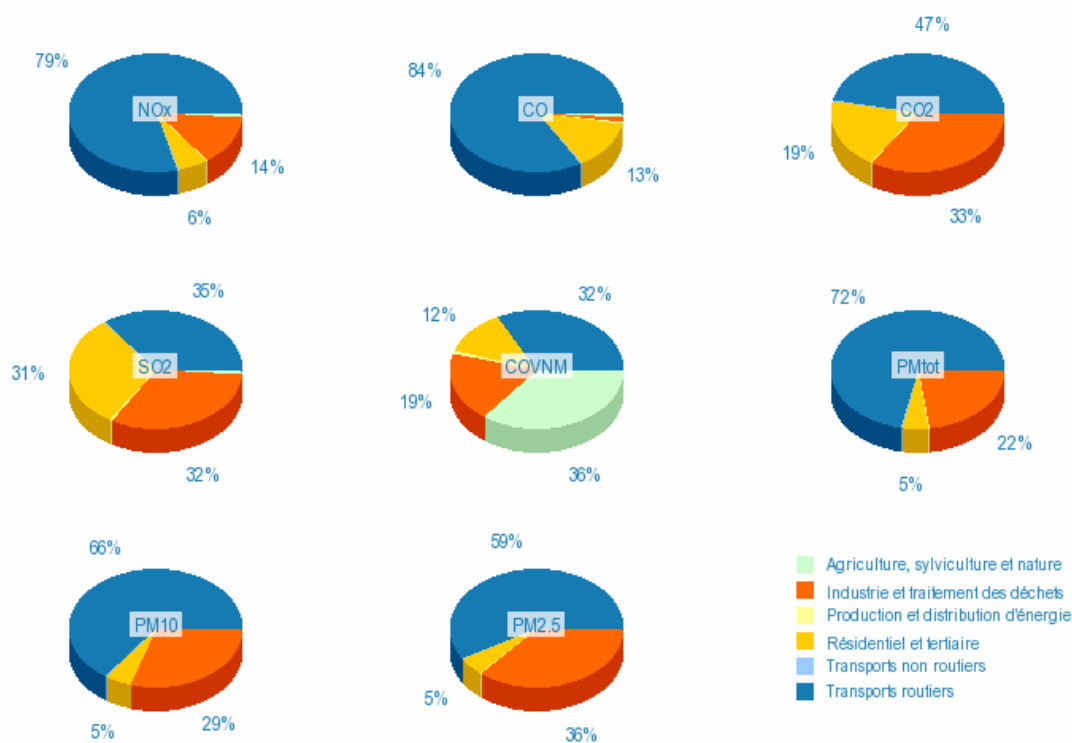


Sur la commune de Biot, les émissions des polluants présentés ici sont inférieures à 8 % des émissions totales de la CASA. Les transports routiers restent la principale source d'émissions (NO_x, CO, particules). Les émissions du secteur industriel sont essentiellement rejetées par les installations de combustion (chaudières) et, dans une moindre mesure, par des procédés énergétiques de production. Les activités de traitement des déchets contribuent aussi aux émissions de CO₂ et COVNM de ce secteur. Les émissions du secteur résidentiel / tertiaire sont dues au fonctionnement des installations de combustion (chauffage et autres engins) et à l'utilisation de produits chimiques, tels que solvants et peintures, pour les émissions de COVNM

Tableau 1 : Bilan d'émissions 2006 sur la commune de Biot

	NO _x t/an	CO t/an	CO ₂ t/an	SO ₂ t/an	COVNM t/an	PM _{tot} t/an	PM ₁₀ t/an	PM _{2.5} t/an
Agriculture, sylviculture et nature	2	7	481	0,2	64	0,1	0,1	0,1
Production et distribution d'énergie	0	0	0	0	2	0	0	0
Industrie et traitement des déchets	21	5	17 679	4	35	5	5	5
Résidentiel et tertiaire	9	61	10 048	4	21	1	1	1
Transports non routiers	0	0	0	0	0	0	0	0
Transports routiers	121	380	24 757	4	58	18	12	9
TOTAL Biot	153	454	52 964	12	179	25	19	15
CASA	2 985	8 039	1 051 031	193	3 505	502	306	191
% Biot / CASA	5%	6%	5%	6%	5%	5%	6%	8%

Figure: Analyse sectorielle des émissions sur la commune de Biot

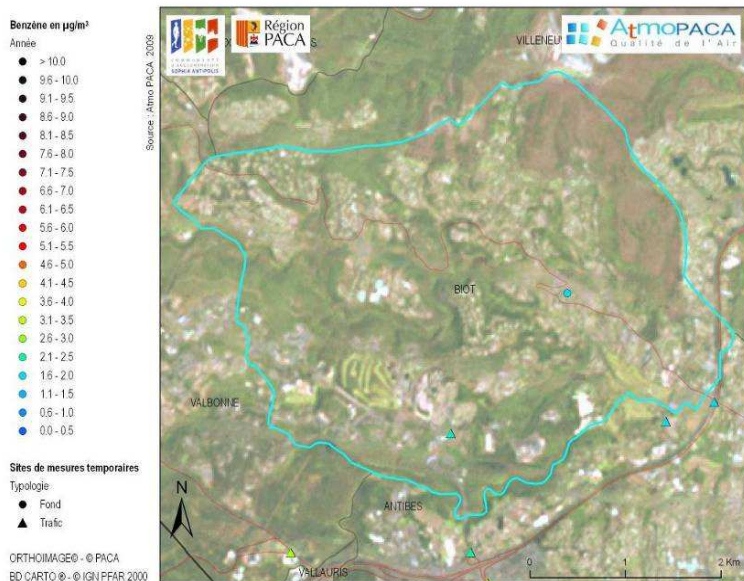
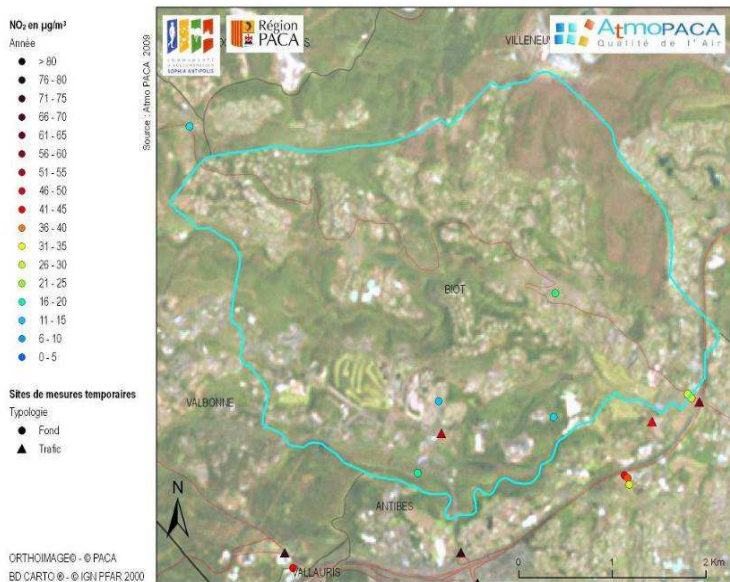


Inventaire des émissions : Année de référence 2006, méthodologie 2009, version 1



JANVIER 2010

QUALITE DE L'AIR



RESULTATS DE LA CAMPAGNE DE MESURES - 2008

Le dioxyde d'azote est un polluant issu d'une combustion (carburant ou chauffage), à lier essentiellement au trafic automobile en milieu urbain.

Dioxyde d'azote

Cinq sites ont été échantillonnés à Biot :

Le site trafic, au carrefour des Chappes, fait partie de la zone d'activités de Sophia-Antipolis, générant une forte circulation. Ce point présente une teneur annuelle élevée avec 50 µg/m³.

Le site urbain, au centre de Biot, les deux sites périurbains, (école Eugène Olivari et proche de la route des Chappes) ainsi que le site rural (route des Colles) enregistrent des concentrations annuelles entre 11 et 18 µg/m³, correspondant au niveau moyen de fond.

Les valeurs les plus élevées sont observées en hiver (hausse des émissions et stabilité de l'atmosphère favorable à l'accumulation des polluants). Les sites trafic sont exposés à une circulation touristique importante l'été, qui induit une exposition similaire à celle de l'hiver.

La valeur limite pour 2008 (44 µg/m³) et celle à l'échéance de 2010 de 40 µg/m³ sont dépassées uniquement sur le site trafic.

Benzène

Le benzène a été suivi sur le site trafic et celui au centre de Biot. Les teneurs annuelles sont respectivement de 1,8 et 1,6 µg/m³.

Une circulation ralentie, les cycles « stop and go » ainsi qu'un bâti peu aéré limitent la dispersion du benzène et expliquent les niveaux relevés. La saisonnalité est bien marquée (valeur supérieure en hiver).

L'objectif de qualité de 2 µg/m³ est respecté.

SURVEILLANCE AU QUOTIDIEN DE BIOT

Informations disponibles sur www.atmopaca.org et www.aires-mediterranee.org

- Observations et prévisions régionales cartographiques : animation heure par heure de panaches de pollution prévus et/ou observés : ozone (O₃), dioxyde d'azote (NO₂) et particules (PM₁₀).
- Message en cas de pic de pollution en ozone en temps réel sur le département des Alpes-Maritimes